

VIVO ENERGY COTE D'IVOIRE
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au Capital de 3.150.000.000 F CFA
Siège Social : Zone Industrielle de Vridi, Rue des Péroliers
15 B.P. 378 ABIDJAN 15
RCCM : CI-ABJ-1962-B-2623

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les actionnaires de Vivo Energy Côte d'Ivoire sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le **jeudi 23 juin 2016 à 16 Heures à l'Amphithéâtre CRRAE-UMOA Abidjan-Plateau** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I- A TITRE ORDINAIRE

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015
2. Rapports général et spécial des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2015
3. Approbation des comptes et des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2015
4. Affectation des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2015
5. Quitus de leur gestion aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes
6. Ratification de nomination et renouvellement de mandats d'Administrateurs
7. Indemnités de fonction du Conseil d'Administration
8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

II- A TITRE EXTRAORDINAIRE

1. Adoption du projet de fractionnement des actions
2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Tout actionnaire pourra se faire représenter par un mandataire actionnaire ou non de son choix au moyen d'un modèle de pouvoir à retirer à la BICIBOURSE.

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social de la société.

Le Conseil d'Administration



Shell Licensee